

États financiers

PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

31 mars 2020



**Pekuakamiulnuatsh
Takuhikān**



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
Table des matières
31 mars 2020

Renseignements généraux	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4

États financiers

État combiné des résultats et de l'excédent accumulé	5
État combiné de la situation financière	6 - 7
État combiné de la variation des actifs financiers nets	8
État des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 29

Annexe A

Tableau de la rémunération et des indemnités de déplacement - non audité (Chefs et conseillers)

Informations financières - non audités

Graphique 1 et 2

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

31 MARS 2020

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (Membres de Katakuhimatsheta en fonction au 31 mars 2020)

Chef

- ↳ Moar, Clifford

Conseillers

- ↳ Bossum, Stacy
- ↳ Courtois, Patrick
- ↳ Germain, Jonathan
- ↳ Germain, Stéphane
- ↳ Launière, Élizabeth
- ↳ Verreault, Charles-Édouard



Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
1180, boulevard Sacré-Cœur
Saint-Félicien QC G8K 0B5
Canada

Tél. : 418-679-4711
Téléc. : 418-679-8723
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers combinés de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (le « Conseil »), qui comprennent l'état combiné de la situation financière au 31 mars 2020, et les états combinés des résultats, de l'excédent accumulé, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de l'excédent accumulé, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Informations financières non exigées par les NSCP

Nous attirons l'attention sur le fait que le Conseil inclus dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les NCSP. Ces informations, établies conformément aux exigences du ministère de Services aux Autochtones Canada et présentées à la page 27, portent sur l'état de l'excédent (déficit) de financement de l'exercice aux fins de S.A.C. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l’égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCSP, ainsi que du contrôle interne qu’elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d’états financiers exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c’est à la direction qu’il incombe d’évaluer la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l’exploitation et d’appliquer le principe comptable de continuité d’exploitation, sauf si la direction a l’intention de liquider le Conseil ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s’offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d’information financière du Conseil.

Responsabilités de l’auditeur à l’égard de l’audit des états financiers

Nos objectifs sont d’obtenir l’assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs, et de délivrer un rapport de l’auditeur contenant notre opinion. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, qui ne garantit toutefois pas qu’un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d’erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu’il est raisonnable de s’attendre à ce qu’elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d’esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d’audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative résultant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l’audit afin de concevoir des procédures d’audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne du Conseil.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l’utilisation par la direction du principe comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l’existence d’une incertitude significative, nous sommes tenus d’attirer l’attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Conseil à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers combinés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Conseil pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Deloitte S.E.N.C.R.L. / A.N.O.

29 juin 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A127562



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
État combiné des résultats et de l'excédent accumulé
Exercice terminé le 31 mars 2020

	Notes	Budget	2020	2019
		\$	\$	\$
Revenus	28	72 574 130	69 132 812	75 299 149
Dépenses	29-30	60 628 179	56 371 976	58 201 114
Excédent de l'exercice avant autres produits			11 945 951	12 760 836
Autres produits				
Quote-part non distribuée des bénéfices nets tirés d'entreprises commerciales et partenariats commerciaux	8	-	5 428 747	6 221 529
Excédent de l'exercice			11 945 951	18 189 583
Excédent accumulé au début de l'exercice - déjà établi			121 904 204	98 578 060
Redressement aux exercices antérieurs	3		(95 826)	6 580
Excédent accumulé au début de l'exercice - Redressé			121 808 378	98 584 640
Excédent accumulé à la fin de l'exercice			139 997 961	121 904 204

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
État combiné de la situation financière
au 31 mars 2020

	Notes	2020 \$	2019 \$
Actifs financiers			
Encaisse		13 217 756	-
Encaisses assujetties à des restrictions	4		
Réserves de remplacement et de fonctionnement - habitation (Art. 95)		379 172	383 500
Fonds de bande		6 933 936	6 788 772
Placements	5	29 418 918	37 718 608
Contributions et subventions à recevoir	6	11 516 915	12 806 823
Autres montants à recevoir	7	492 665	566 602
Participations dans des entreprises commerciales et des partenariats commerciaux	8	82 353 167	81 372 298
Avances à des sociétés apparentées	9	13 740 112	7 180 455
Débentures	10	1 020 000	1 098 350
Placement - entente Mashteuiaisth 2001, au coût Effet à recevoir, 5,4 %, recouvrable par versements semestriels de 64 838 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2022	11	5 245 632	5 245 632
Prêts à recevoir - programmes d'habitation	12	299 227	408 102
		2 592 840	2 540 298
		167 210 340	156 109 440

AU NOM DU CONSEIL

Alex, CHEF

CS, DIRECTION GÉNÉRALE

Jean-Paul, PRÉSIDENT DES FINANCES ET D'AUDIT

	Notes	2020	2019
		\$	\$
Passifs			
Découvert bancaire		-	2 389 098
Créditeurs et charges à payer	14	8 375 183	5 595 655
Revenus différés		1 910 682	1 370 361
Réserve immobilisations		695 313	1 914 721
Revenus différés - programmes d'habitation		2 592 840	2 510 506
Dette à long terme - Habitation (Art. 95)	17	1 314 346	1 443 927
Dette à long terme	18	62 248 966	58 823 139
Réserve de remplacement et de fonctionnement - Habitation (Art. 95)	22	379 172	383 500
Réserve de remplacement des biens mobiliers et des véhicules -		65 449	112 701
Programme santé		77 581 951	74 543 608
Engagements, passifs éventuels et cautionnements	22, 23 et 24		
Actifs financiers nets		89 628 389	81 565 832
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	20	48 846 233	38 800 253
Immobilisations corporelles - Habitation (Art. 95)	21	1 314 416	1 443 927
Charges payées d'avance		208 923	94 192
Solde des fonds		50 369 572	40 338 372
		139 997 961	121 904 204

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
État combiné de la variation des actifs financiers nets
Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020 \$	2019 \$
Excédent de l'exercice	18 189 583	23 319 564
Variation des immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 801 491)	(2 796 243)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 885 022	1 689 531
Variation des charges payées d'avance	(9 916 469)	(1 106 712)
	(114 731)	259 381
	8 158 383	22 472 233
Actifs nets au début de l'exercice déjà établis	81 565 832	59 087 019
Redressements aux exercices antérieurs	(95 826)	6 580
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	81 470 006	59 093 599
	89 628 389	81 565 832

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020 \$	2019 \$
Activités de fonctionnement		
Excédent de l'exercice	18 189 583	23 319 564
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Quote-part non distribuée des bénéfices nets tirés d'entreprises commerciales et partenariats commerciaux	(5 428 747)	(6 221 529)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 885 022	1 689 531
Variation de la réserve immobilisations	(1 219 408)	195 131
Variation de la réserve de remplacement et de fonctionnement - Habitation (art. 95)	(4 328)	(79 474)
Variation de la réserve de remplacement des biens mobiliers et des véhicules – Programme santé	(47 252)	(2 287)
Redressements aux exercices antérieurs	(95 826)	6 580
	13 279 044	18 907 516
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation		
Contributions et subventions à recevoir	1 289 908	(632 096)
Autres montants à recevoir	73 937	(194 514)
Charges payées d'avance	(114 731)	259 381
Créditeurs et charges à payer	2 779 528	(450 158)
Revenus différés	540 321	(671 940)
Revenus différés – programmes d'habitation	82 334	38 518
	4 651 297	(1 650 809)
	17 930 341	17 256 707
Activités d'investissement en immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 801 491)	(2 796 243)
Activités d'investissement		
Variation des encaisses assujetties à des restrictions	(140 836)	(86 087)
Variation des placements	8 299 690	(20 739 115)
Variation des participations dans des entreprises commerciales et des partenariats commerciaux	4 447 878	5 707 794
Variation des avances à des sociétés	(6 559 657)	(218 557)
Variation des débentures	78 350	(21 536)
Variation de l'effet à recevoir	108 875	103 167
Variation des prêts à recevoir – programmes d'habitation	(52 542)	(68 310)
	6 181 758	(15 322 644)
Activités de financement		
Produit de la dette à long terme	6 800 000	306 170
Remboursement de la dette à long terme	(3 503 754)	(2 983 483)
	3 296 246	(2 677 313)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	15 606 854	(3 539 493)
(Découvert bancaire) encaisse au début	(2 389 098)	1 150 395
Encaisse (découvert bancaire) à la fin	13 217 756	(2 389 098)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Notes complémentaires

31 mars 2020

1. Statut et activités

La mission de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est d'affirmer, de défendre, de promouvoir et de préserver les droits ancestraux y compris le titre ilnu, la langue et la culture ainsi que les intérêts et les aspirations des Pekuakamiulnuatsh; d'offrir des programmes et des services de qualité accessibles, tout en s'assurant de leur amélioration continue afin de répondre aux besoins des Pekuakamiulnuatsh; d'agir à titre de bon gouvernement, d'assurer l'ordre et de favoriser l'unité et la solidarité des Pekuakamiulnuatsh.

2. Méthodes comptables

Ces états financiers combinés ont été préparés par les représentants autorisés de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, compte tenu des exigences particulières du ministère des Services aux Autochtones du Canada en tenant compte des principales méthodes comptables suivantes :

Entité comptable

L'entité comptable de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh comprend le gouvernement de cette Première Nation et toutes les entités qui sont sous le contrôle de cette dernière. Principes de Consolidation

Toutes les entités soumises au contrôle de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan sont consolidées une à une, à l'exception des entreprises commerciales qui correspondent à la définition d'entreprise publique. Les activités de ces entreprises sont incluses dans les états financiers combinés selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. Toutes les opérations et tous les soldes interorganisationnels sont éliminés au moment de la consolidation.

En vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, seul le résultat net de l'entreprise, la participation de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan dans l'entreprise publique et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les méthodes comptables de l'entreprise qui sont différentes de celles de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.

Voici les organisations visées par la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation:

- Jeux Piekuakami Metueun inc.
- Société en commandite Minashtuk
- Développement Piekuakami Ilnuatsh S.E.C.
- Fonds de garantie de prêts Mashteuiatsh S.E.C.
- Gestion de l'énergie communautaire S.A.
- Société de l'énergie communautaire du Lac-St-Jean
- Énergie hydroélectrique Ouiatchouan S.E.C.
- Énergie hydroélectrique Mistassini S.E.C.
- Gestion PEK inc.
- Groupe PEK S.E.C.
- Développement Tshikanakun inc.
- Développement PEK
- 9340-4606 Québec inc.
- Namunashu Société en commandite
- Biochar Boréalis
- Shipiss inc.

2. Méthodes comptables (suite)

Trésorerie ou équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent l'encaisse et les placements dont l'échéance est fixée à trois mois ou moins à l'acquisition.

Placements

Ces placements sont comptabilisés au coût et dépréciés lors d'une baisse durable de valeur.

Prêts à recevoir et revenus différés- programme d'habitation

Les revenus différés sont inscrits en contrepartie des prêts à recevoir afin de comptabiliser sur base d'exercice les encaissements relatifs aux programmes d'habitation. Les encaissements annuels servent à la création d'un fonds d'investissement comptabilisé au solde du Fonds.

Réserve de remplacement

Une réserve de remplacement est constituée afin de pourvoir aux réparations majeures qui devront être faites au cours des années futures. Le compte de la réserve est financé au moyen d'une affectation annuelle des revenus par opposition à une affectation de l'excédent. Les produits et les charges d'intérêts sont imputables à la réserve. L'utilisation de la réserve de remplacement au cours de l'exercice est comptabilisée en diminution de cette réserve et n'affecte pas les résultats de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises avant le 31 mars 2001 sont comptabilisées à une valeur nominale de 1 \$, étant donné la difficulté à répertorier l'ensemble des coûts reliés à leur acquisition. Cette politique comptable a été adoptée par Pekuakamiulnuatsh Takuhikan lors d'une réunion régulière du conseil des élus en conformité avec les règles établies par le ministère des Services aux Autochtones du Canada. Les actifs incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers combinés.

Les immobilisations acquises après le 31 mars 2001 sont comptabilisées au coût et amorties selon leur durée de vie utile estimative, selon la méthode linéaire et selon les durées suivantes:

Infrastructures	Linéaire	15 à 40 ans
Bâtiments	Linéaire	15 à 40 ans
Matériel roulant	Linéaire	5 et 15 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans

Aucun amortissement n'est comptabilisé sur les immobilisations en cours

Immobilisations corporelles et amortissement - habitation (Art. 95)

Les immobilisations acquises dans le cadre du programme habitation (Art. 95) sont comptabilisées au coût d'acquisition, moins les subventions reçues applicables aux immobilisations. La SCHL permet l'amortissement au titre des bâtisses, achetées au moyen de prêts qu'elle a assurés, à un taux égal à la réduction annuelle du capital du prêt. Aucun amortissement n'est imputé à d'autres éléments d'actif immobilisé; toutefois, une réserve de remplacement est maintenue en vue du remplacement futur d'éléments d'actif.

2. Méthodes comptables (suite)

Réduction de valeur

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de sa valeur comptable sur toute valeur résiduelle doit être constaté à titre de charge dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas être annulée par la suite.

Comptabilisation des produits et revenus différés

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent. Tous les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

Les paiements de transfert sont considérés comme des revenus lorsque le transfert est autorisé et que les éventuels critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans le cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui correspond à la définition d'un passif. Les paiements de transfert sont constatés comme des revenus différés si les stipulations du transfert donnent lieu à un passif. Les revenus de transfert sont constatés dans l'état des résultats si les passifs sont réglés.

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand on impose des restrictions à leur utilisation par le contributeur, et sont considérées comme des revenus lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance (soit avant que ces droits aient été perçus ou que ces services aient été reçus) sont reportés et constatés une fois les droits perçus ou les services reçus.

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

Les produits tirés d'un immeuble locatif sont constatés lorsqu'un locataire commence à occuper cet immeuble et que le loyer doit être payé et que l'état définitif du coût des immobilisations a été approuvés par la S.C.H.L. pour les conventions de l'art. 95. Pekuakamiulnuatsh Takuhikan conserve tous les avantages et risques inhérents à la propriété de ses immeubles locatifs et, par conséquent, comptabilise les baux qu'elle conclut avec ses locataires à titre de contrats de location-exploitation.

Réserve immobilisations

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a adopté comme politique comptable de comptabiliser des réserves d'immobilisations, lorsqu'un projet de nature capitale n'est pas terminé. Cette méthode est sujette à l'approbation du ministère des Services aux Autochtones du Canada et de Santé Canada, lors de l'analyse des états financiers combinés.

Avantages sociaux futurs

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan offre aux employés l'adhésion au Régime des Bénéfices autochtones incluant le Régime de rente de la sécurité publique des Premières Nations qui est un régime interentreprises de retraite à prestations déterminées. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées et la charge correspond à la contribution requise du fonds pour l'exercice.

2. Méthodes comptables (suite)

Avantages sociaux futurs (suite)

Pour les employés reliés à des projets financés par le ministère des Services aux Autochtones du Canada, la part employeur concernant le régime de retraite versée, en partie, par le ministère en vertu d'une entente avec le Régime de Bénéfices Autochtones.

Incertitude relative à la mesure

Dans le cadre de la préparation des états financiers combinés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers combinés, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers combinés. Parmi les principales composantes des états financiers combinés exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent les durées de vie utiles des actifs à long terme, les avantages sociaux futurs dans le cadre des régimes de retraite à prestations déterminées et les passifs dans le cadre des éventualités juridiques. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Redressements aux exercices antérieurs

Certains redressements ont eu lieu au cours de l'exercice. L'effet de ces redressements a été d'augmenter la réserve de remplacement de 143 618 \$, de diminuer le fonds de roulement - chasse et trappe de 29 792 \$ et diminuer la réserve de fonctionnement (art. 95) de 18 000 \$ ayant comme impact final de diminuer le solde des fonds de 95 826 \$.

4. Encaisse assujetties à des restrictions

Réserve de remplacement - programmes pré 1997 et post 1996

En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, un montant annuel doit être porté au crédit de la réserve de remplacement. Ces fonds et les intérêts cumulés doivent être placés dans un compte de banque distinct ou investis uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placés de toute autre façon que la SCHL peut approuver de temps à autre. Toute utilisation des fonds du compte doit être approuvée par la SCHL.

Réserve de fonctionnement - Programme post 1966

L'accord conclu avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement prévoit que tout surplus annuel de fonctionnement peut être mis de côté dans une réserve de fonctionnement, en prévision de déficits futurs. Les fonds de cette réserve doivent être placés dans un compte de banque distinct ou investis uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placés de toute autre façon que la SCHL peut approuver de temps à autre.



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan Notes complémentaires

31 mars 2020

4. Encaisse assujetties à des restrictions (suite)

Réserve de fonctionnement - Programme post 1966 (suite)

L'accord conclu avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement prévoit que tout surplus annuel de fonctionnement peut être mis de côté dans une réserve de fonctionnement, en prévision de déficits futurs. Les fonds de cette réserve doivent être placés dans un compte de banque distinct ou investis uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placés de toute autre façon que la SCHL peut approuver de temps à autre.

À la fin de l'exercice, les réserves de remplacement et de fonctionnement comprenaient les éléments suivants:

	2020 \$	2019 \$
Encaisses assujetties - Réserve de remplacement	268 983	257 154
Encaisses assujetties - Réserve de fonctionnement	110 189	126 346
	379 172	383 500

Les Fonds de bande proviennent des fonds obtenus à partir de capitaux ou de sources de revenus comme il est indiqué à l'article 62 de la Loi sur les Indiens. Ces fonds sont détenus en fiducie dans le Trésor du gouvernement du Canada. Leur gestion est principalement régie par les articles 63 à 69 de la Loi sur les Indiens. Les encaisses assujetties à des restrictions comprennent les éléments suivants:

	31 mars 2019	Ajouts 2020	Retraits 2020	31 mars 2020
Revenus	4 884 684	145 164	-	5 029 848
Dépenses	1 904 088	-	-	1 904 088
	6 788 772	145 164	-	6 933 936

5. Placements

	2020 \$	2019 \$
Valeurs mobilières Desjardins - Obligations, au coût, taux variés (juste valeur de 3 863 817 \$; 4 526 871 \$ en 2019)	3 992 526	4 645 689
Dépôts à terme, au coût, taux d'intérêts variant de 0,5 % à 2,7 %, échéant de avril 2020 à décembre 2024	25 426 392	33 072 919
	29 418 918	37 718 608



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan Notes complémentaires

31 mars 2020

6. Contributions et subventions à recevoir

	2020 \$	2019 \$
<i>Gouvernement fédéral</i>		
Ministère des Services aux Autochtones du Canada	6 279 411	2 038 377
Ministère de la sécurité publique du Canada	315 821	924 000
Société canadienne d'Hypothèque et de logement	58 582	145 466
Commission santé services sociaux Premières Nations du Québec et du Labrador	18 011	57 879
Conseil en Éducation des Premières Nations	231 928	218 971
<i>Gouvernement provincial</i>		
Gouvernement du Québec et Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	85 236	282 291
Secrétariat aux affaires Autochtones	1 564 101	840 000
Ministère de la Sécurité publique du Québec	125 000	197 376
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	320 936	163 436
Commission de Développement des Ressources Humaines des Première Nations du Québec	14 338	61 741
<i>Autres organismes</i>		
Produits Forestiers Résolu Canada inc.	564 119	5 853 646
Regroupement Petapan	6 000	126 625
Énergie hydroélectrique Ouiatchouan S.E.C.	460 746	460 746
Énergie hydroélectrique Mistassini S.E.C.	613 555	613 555
Autres	859 131	822 714
	11 516 915	12 806 823

7. Autres montants à recevoir

	2020 \$	2019 \$
<i>Clients</i>		
Loyers à recevoir (1)	525 725	622 396
Prêts	530 826	506 474
	162 863	163 462
Provision pour créances douteuses	1 219 414	1 292 332
	(726 749)	(725 730)
	492 665	566 602

(1) De ce montant, 65 108 \$ (58 751 \$ en 2019) est attribuable aux loyers à recevoir des conventions d'habitation 330 à 331 (pré 1997) et 85 888 \$ (69 008 \$ en 2019) aux conventions 332 à 339 (post 1996).

8. Participations dans des entreprises commerciales et des partenariats commerciaux

Le tableau suivant présente les informations financières abrégées des entreprises commerciales, comme indiqué à la note 2:

Pourcentage de participation	2020					
	Jeux Piekuakami Metueun inc.	Société en commandite Minashtuk	Développement Piekuakami Ilnuatsh S.E.C	Fonds de garantie de prêts Mashteuiatsh S.E.C.	Biochar Boréalis	Total reporté
	100%	100%	100%	70%	50%	\$
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Liquidités	96 398	4 135 208	184 942	799 497	136 058	5 352 103
Débiteurs	-	351 155	423 816	15 782	38 872	829 625
Stocks	6 312	154 343	-	-	-	160 655
Immobilisations corporelles	-	17 168 766	540 858	4 220 887	-	21 930 511
Autres actifs	350	5 564 462	13 004	139 463	-	5 717 279
	103 060	27 373 934	1 162 620	5 175 629	174 930	33 990 173
Emprunt/découvert bancaire	-	-	-	-	-	-
Créditeurs	62 989	1 343 988	354 976	7	-	1 761 960
Dette à long terme	-	10 432 500	478 098	-	250 000	11 160 598
Autres passifs	-	-	207 789	-	198 634	406 423
	62 989	11 776 488	1 040 863	7	448 634	13 328 981
Participation actionnaires non apparentés	-	-	-	1 563 142	(136 852)	1 426 290
Capitaux propres	40 071	15 597 446	121 757	3 612 480	(136 852)	19 234 902
	103 060	27 373 934	1 162 620	5 175 629	174 930	33 990 173
Revenus	99 119	3 874 567	3 755 595	-	171 010	7 900 291
Charges	144 017	1 932 415	3 736 074	-	409 618	6 222 124
Service de la dette	-	510 731	19 521	-	-	530 252
Total des charges	144 017	2 443 146	3 755 595	-	409 618	6 752 376
Bénéfice net (perte)	(44 898)	1 431 421	-	-	(238 608)	1 147 915
Quote-part des actionnaires non apparentés	-	-	-	-	(119 304)	(119 304)
Quote-part non distribuée des bénéfices (pertes)	(44 898)	1 431 421	-	-	(119 304)	1 267 219



Pekuakamiulnuatsh
Takhikan

PEKUAKAMIULNUATSH
TAKUHIKAN Notes complémentaires
31 mars 2020

8. Participations dans des entreprises commerciales et des partenariats commerciaux (suite)

2020

Pourcentage de participation	Total reporté	Gestion de l'énergie communautaire S.A.	Société de l'énergie communautaire du Lac-St-Jean	Énergie hydroélectrique Ouiatchouan S.E.C.	Énergie hydroélectrique Mistassini S.E.C.	Total reporté
	\$	\$	\$	\$	\$	
Liquidités	5 352 103	438	172 420	2 694 235	4 813 574	13 032 770
Débiteurs	829 625	1 338	2 094	682 236	360 054	1 875 347
Stocks	160 655	-	-	194 891	252 836	608 382
Immobilisations corporelles	21 930 511	-	-	48 020 262	66 214 821	136 165 594
Autres actifs	5 717 279	2	6 073	265 017	205 883	6 194 253
	33 990 173	1 778	180 587	51 856 642	71 847 167	157 876 346
Emprunt/découvert bancaire	-	-	-	-	-	-
Créditeurs	1 761 960	56	16 080	1 249 926	1 465 018	4 493 040
Dette à long terme	11 160 598	-	-	-	-	11 160 598
Autres passifs	406 423	7 286	-	-	-	413 709
	13 328 981	7 342	16 080	1 249 926	1 465 018	16 067 347
Participation actionnaires non apparentés	1 426 290	(3 709)	109 672	27 833 693	38 710 421	68 076 367
Capitaux propres	19 234 902	(1 855)	54 835	22 773 022	31 671 728	73 732 632
	33 990 173	1 778	180 587	51 856 642	71 847 167	157 876 346
Revenus	7 900 291	1 229	3 049	8 104 046	7 582 516	23 591 131
Charges	6 222 124	1 267	100 003	2 569 103	2 851 149	11 743 646
Service de la dette	530 252	-	-	-	-	530 252
Total des charges	6 752 376	1 267	100 003	2 569 103	2 851 149	12 273 898
Bénéfice net (perte)	1 147 915	(38)	(96 954)	5 534 943	4 731 367	11 317 233
Quote-part des actionnaires non apparentés	(119 304)	(25)	(64 636)	3 044 219	2 602 252	5 462 505
Quote-part non distribuée des bénéfices (pertes)	1 267 219	(13)	(32 318)	2 490 724	2 129 115	5 854 728



Pekuakamiulnuatsh
Takhikan

**PEKUAKAMIULNUATSH
TAKUHICAN Notes complémentaires
31 mars 2020**

8. Participations dans des entreprises commerciales et des partenariats commerciaux (suite)

Pourcentage de participation	2020					
	Total reporté	Gestion PEK inc.	Groupe PEK S.E.C. 100%	Développement	Développement PEK 100%	Total reporté
		100%		Tshikanakun inc. 100%		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Liquidités	13 032 770	639	-	112 173	98 444	13 244 026
Débiteurs	1 875 347	-	5 372	6 761	169 090	2 056 570
Stocks	608 382	-	-	-	-	608 382
Immobilisations corporelles	136 165 594	-	2 732	-	92 967	136 261 293
Autres actifs	6 194 253	200	34 669	-	6 427	6 235 549
	157 876 346	839	42 773	118 934	366 928	158 405 820
Emprunt/découvert bancaire	-	-	4 579	-	-	4 579
Créditeurs	4 493 040	4 646	32 347	8 691	144 014	4 682 738
Dette à long terme	11 160 598	-	-	-	31 360	11 191 958
Autres passifs	413 709	-	-	-	-	413 709
	16 067 347	4 646	36 926	8 691	175 374	16 292 984
Participation actionnaires non apparentés	68 076 367	-	100	-	-	68 076 467
Capitaux propres	73 732 632	(3 807)	5 747	110 243	191 554	74 036 369
	157 876 346	839	42 773	118 934	366 928	158 405 820
Revenus	23 591 131	-	277 652	145 595	1 471 814	25 486 192
Charges	11 743 646	953	364 376	82 793	1 461 139	13 652 907
Service de la dette	530 252	-	-	-	2 906	533 158
Total des charges	12 273 898	953	364 376	82 793	1 464 045	14 186 065
Bénéfice net (perte)	11 317 233	(953)	(86 724)	62 802	7 769	11 300 127
Quote-part des actionnaires non apparentés	5 462 505	-	-	-	-	5 462 505
Quote-part non distribuée des bénéfices (pertes)	5 854 728	(953)	(86 724)	62 802	7 769	5 837 622



Pekuakamiulnuatsh
Takuhiikan

**PEKUAKAMIULNUATSH
TAKUHIKANNotes complémentaires
31 mars 2020**

8. Participations dans des entreprises commerciales et des partenariats commerciaux (suite)

Pourcentage de participation	2020				2019	
	Total reporté	9340-4606 Québec inc.	Namunashu Société en commandite	Shipiss 100%	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Liquidités	13 244 026	-	2 779 435	188 582	16 212 043	16 637 579
Débiteurs	2 056 570	-	520 822	84 203	2 661 595	3 315 541
Stocks	608 382	-	18 818		627 200	186 329
Immobilisations corporelles	136 261 293	-	35 646 089	3 520 467	175 427 849	176 174 255
Autres actifs	6 235 549	100	2 385 523	6 578 858	15 200 030	9 824 919
	158 405 820	100	41 350 687	10 372 110	210 128 717	206 138 623
Emprunt/découvert bancaire	4 579	-	-	-	4 579	95 508
Crééditeurs	4 682 738	-	-	76 761	4 759 499	5 469 808
Dette à long terme	11 191 958	-	26 179 810	7 145 563	44 517 331	41 215 429
Autres passifs	413 709	-	604 824	2 116 050	3 134 583	930 127
	16 292 984	-	26 784 634	9 338 374	52 415 992	47 710 872
Participation actionnaires non apparentés	68 076 467	50	7 283 027	15	75 359 558	77 055 453
Capitaux propres	74 036 369	50	7 283 027	1 033 721	82 353 167	81 372 298
	158 405 820	100	41 350 687	10 372 110	210 128 717	206 138 623
Revenus	25 486 192	-	5 063 960	82 158	30 632 310	33 040 106
Charges	13 652 907		4 757 963	69 325	18 480 195	19 379 563
Service de la dette	533 158	-	1 110 815	19 299	1 663 272	1 683 078
Total des charges	14 186 065	-	5 868 778	88 624	20 143 467	21 062 641
Bénéfice net (perte)	11 300 127	-	(804 818)	(6 466)	10 488 843	11 977 465
Quote-part des actionnaires non apparentés	5 462 505	-	(402 409)	-	5 060 096	5 755 936
Quote-part non distribuée des bénéfices (pertes)	5 837 622	-	(402 409)	(6 466)	5 428 747	6 221 529



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan Notes complémentaires

31 mars 2020

9. Avances à des sociétés

	2020 \$	2019 \$
Shipiss inc., 3,10 %, recouvrable par versements mensuels de 26 520 \$, capital seulement plus intérêts, échéant en mars 2040	6 801 676	-
Conseil de la Première Nation des Innus Essipit, 3,41 %, recouvrable par versements mensuels de 47 531 \$, capital seulement plus intérêts, échéant en décembre 2039 (garanti par un investissement dans le projet Namunashu Société en commandite)	5 997 718	6 297 250
Développement Piekuakami Ilnuatsh S.E.C., 4,00 %, recouvrable par versements mensuels de 3 764 \$, capital et intérêts, échéant en janvier 2034	480 232	503 745
Biochar Boréalis, sans intérêt ni modalités de recouvrement 9349-3104 Québec inc. (Forêt-Bleuet), sans intérêt ni modalités de recouvrement	350 000	350 000
	110 486	29 460
	13 740 112	7 180 455

10. Débentures

	2020 \$	2019 \$
Débentures convertibles en actions de catégorie A à la demande du détenteur, d'un montant original de 1 000 000 \$, plus les intérêts courus, 2 %, encaissables à l'échéance, échues	1 020 000	1 098 350

11. Placement entente Mastheuiasth 2001

Au cours de l'exercice 2001, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a signé une entente avec Hydro-Québec dans laquelle Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a investi un montant de 5 245 632 \$, équivalent à 7,3 % du coût du projet Manouane. Ce placement engendre un rendement équivalent à un pourcentage des revenus générés par ce projet moins les frais de turbinage et d'exploitation. Cette entente est d'une durée de 50 ans avec une possibilité d'option de renouvellement de 49 ans moyennant un préavis de 12 mois signifié avant l'échéance initiale. La date d'échéance initiale est en juin 2051. Selon les modalités de l'accord, le conseil a l'option de mettre fin en tout temps au partenariat en donnant un préavis d'au moins 12 mois. Dans ce cas, Hydro-Québec, devra remettre au conseil un montant égal au montant investi.

12. Effet à recevoir - S.A.A.

	2020 \$	2019 \$
Effet à recevoir, 5,4 %, recouvrable par versements semestriels de 64 838 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2022	299 227	408 102



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan Notes complémentaires

31 mars 2020

13. Emprunts bancaires et lettres de garantie commerciales

L'emprunt bancaire, au taux préférentiel, est garanti par des dépôts à terme. Le montant autorisé est de 4 000 000 \$ et est renouvelable annuellement. Un autre emprunt bancaire, au taux préférentiel ne fait l'objet d'aucune garantie. Le montant autorisé est de 200 000 \$ et est renouvelable annuellement. La lettre de garantie commerciale, au taux préférentiel plus 2,70 %, est garantie par des dépôts à terme. Le montant autorisé est de 218 750 \$ et est renouvelable annuellement.

14. Créditeurs et charges à payer

	2020 \$	2019 \$
Fournisseurs	7 396 631	4 573 461
Obligations relatives aux avantages du personnel	978 552	1 022 194
	8 375 183	5 595 655

15. Utilisation du solde du fonds - Programme santé

Au 31 mars 2020, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a un solde disponible du fonds - Programme Santé de 15 514 \$ provenant des surplus de 2018-2019. Il n'y a aucun surplus enregistré au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2020. L'utilisation du solde du fonds - Programme santé se détaille de la façon suivante :

- Soutien aux activités - Urbanisme et gestion des terres - 15 514 \$

16. Revenus et dépenses art. 95

	(Pré 1997) Conventions 330 à 331	(Post 1996) Conventions 332 à 339	Total 2020 \$	Total 2019 \$
Revenus				
Occupants soumis à une vérification du revenu	37 721	151 673	189 394	227 226
Aide fédérale	26 646	136 406	163 052	162 775
	64 367	288 079	352 446	390 001
Dépenses				
Entretien	11 278	28 786	40 064	49 864
Chauffage et électricité	7 753	60 123	67 876	66 540
Contribution annuelle - Fonds de réserve de remplacement	3 600	33 620	37 220	36 200
Services publics	5 020	20 080	25 100	25 281
Administration	3 240	18 820	22 060	22 819
Créances douteuses	16 481	26 640	43 121	18 343
Assurances	1 565	9 598	11 163	7 253
Honoraires professionnels	400	2 370	2 770	2 857
Intérêts	2 359	24 300	26 659	22 210
Amortissement des immobilisations	26 266	103 245	129 511	168 862
	77 962	327 582	405 544	420 229
(Insuffisance) des produits sur les charges	(13 595)	(39 503)	(53 098)	(30 228)



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

**PEKUAKAMIULNUATSH
TAKUHIKAN Notes complémentaires
31 Mars 2020**

17. Dette à long terme - Habitation (Art. 95)

No de projet	No de dossier SCHL	Prêteur	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Date de renouvellement	Durée d'amortissement initial	Mensualité	2020 \$	2019 \$
Programmes pré-1997									
030	07-867-617	Desjardins	1.30%	05-2022	05-2022	25 ans	1 207	29 766	43 770
031	07-867-617	Desjardins	3.55%	10-2023	10-2020	25 ans	1 178	46 491	58 755
Programmes post-1996									
001	19-072-529	SCHL	1.04%	07-2025	10-2020	25 ans	1 079	66 158	78 355
002	19-072-529	SCHL	1.14%	05-2026	06-2021	25 ans	1 078	75 988	87 983
003	19-072-529	SCHL	1.14%	05-2028	06-2021	22 ans	724	67 103	74 982
004	19-072-529	SCHL	1.97%	10-2030	12-2022	23 ans	2 149	244 580	265 343
005	19-072-529	SCHL	1.23%	05-2040	05-2020	25 ans	394	84 127	87 797
006	19-072-529	SCHL	1.23%	05-2037	05-2020	22 ans	1 389	256 849	270 273
007	19-072-529	SCHL	2.39%	02-2033	02-2023	15 ans	1 246	165 211	176 084
008	19-072-529	SCHL	2.22%	01-2034	01-2024	15 ans	2 574	278 073	300 585
								1 314 346	1 443 927

Ces emprunts sont garantis par des garanties ministérielles émises par le ministère des Services aux Autochtones Canada.



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
Notes complémentaires
31 mars 2020

17. Dette à long terme - Habitation (art. 95) (suite)

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :
\$

2021	108 895
2022	110 802
2023	93 663
2024	115 502
2025	87 199

18. Dette à long terme

	2020	2019
	\$	\$
Emprunt auprès d'Investissement Québec, d'un montant original de 23 469 840 \$ et d'un montant total de 1 400 217 \$ en intérêts capitalisés au solde de la dette, 4,00 %, remboursable par des versements mensuels de 98 458 \$, capital seulement plus intérêts, échéant en septembre 2035 (garanti par un investissement dans le projet Énergie hydroélectrique Ouiatchouan S.E.C.)	18 214 634	19 396 124
Emprunt auprès d'Investissement Québec, d'un montant original de 26 020 000 \$ et d'un montant total de 1 386 783 \$ en intérêts capitalisés au solde de la dette, 3,63 %, remboursable par des versements mensuels de 114 889 \$, capital seulement plus intérêts, échéant en juin 2038 (garanti par un investissement dans le projet Énergie hydroélectrique Mistassini S.E.C.)	25 045 748	26 424 413
Emprunt auprès de l'Administration financière des Premières Nations, d'un montant original de 13 355 341 \$, 3,41 %, remboursable par versements mensuels de 47 531 \$, capital seulement plus intérêts, échéant en décembre 2039 (garanti par un investissement dans le projet Namanashu Société en commandite)	11 995 436	12 594 500
Emprunt auprès de l'Administration financière des Premières Nations, d'un montant original de 6 800 000 \$, 3,10 %, remboursable par versements mensuels de 26 520 \$, capital seulement plus intérêts, échéant en mars 2041 (garanti par un investissement dans le projet Shipiss inc.)	6 693 921	-
Emprunt auprès de Desjardins, d'un montant original de 1 000 000 \$, 5,40 %, remboursable par des versements semestriels de 64 838 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2022 (garanti par une contribution du S.A.A. pour le site de transmission culturel Ilnu)	299 227	408 102
	62 248 966	58 823 139



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
Notes complémentaires
31 mars 2020

18. Dette à long terme (suite)

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :
\$

2021	3 565 377
2022	3 571 161
2023	3 508 987
2024	3 448 766
2025	3 448 766

19. Réserves de remplacement et de fonctionnement

	(Pré 1997) Conventions 300 à 331	(Post 1966) Conventions 332 à 338	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
<i>Fonds de réserve de remplacement</i>				
Solde au début	54 012	203 142	257 154	349 988
Ajustement de fin de convention	(26 763)	-	(26 763)	(126 042)
Intérêts de l'exercice	1 150	4 293	5 442	6 610
	28 399	207 435	235 833	230 556
Retraits pour l'exercice	(3 995)	(75)	(4 070)	(9 602)
Affectation de l'exercice	3 600	33 620	37 220	36 200
Solde de fin	28 004	240 980	268 983	257 154
<i>Fonds de réserve de fonctionnement</i>				
Solde au début	-	126 346	126 346	112 986
Ajustement relatif à la réserve de fonctionnement	-	(18 000)	(18 000)	11 019
Intérêts de l'exercice	-	1 843	1 843	2 341
Solde de fin	-	110 189	110 189	126 346
	28 004	351 169	379 172	383 500



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan Notes complémentaires

31 mars 2020

20. Immobilisations corporelles

	Solde au 1er avril 2019 \$	Acquisitions \$	Dispositions \$	Solde au 31 mars 2020 \$
<i>Coût</i>				
Terrains	1 523 501	262 756	-	1 786 257
Infrastructures	29 799 036	6 959 634	-	36 758 672
Bâtiments	15 790 801	3 780 354	-	19 571 154
Matériel roulant	953 251	193 639	-	1 146 890
Matériel et outillage	3 636 805	605 108	-	4 241 912
	51 703 394	11 801 491	-	63 504 885
<i>Amortissement cumulé</i>				
Terrains	-	-	-	-
Bâtiments	3 385 137	531 702	-	3 916 838
Infrastructures	6 184 119	854 498	-	7 038 617
Matériel roulant	424 311	71 679	-	495 991
Matériel et outillage	2 909 574	297 632	-	3 207 206
	12 903 141	1 755 511	-	14 658 652
Valeur comptable nette	38 800 253	-	-	48 846 233

21. Immobilisations corporelles - habitation (art. 95)

	Solde au 1er avril 2019 \$	Acquisitions \$	Dispositions \$	Solde au 31 mars 2020 \$
<i>Coût</i>				
Terrains et bâtisses (pré-1997)	440 799	-	-	440 799
Terrains et bâtisses (post-1996)	1 995 994	-	-	1 995 994
	2 436 793	-	-	2 436 793
<i>Amortissement cumulé</i>				
Terrains et bâtisses (pré-1997)	338 274	26 266	-	364 540
Terrains et bâtisses (post-1996)	654 592	103 245	-	757 837
	992 866	129 511	-	1 122 377
Valeur comptable nette	1 443 927	-	-	1 314 416

22. Engagements

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est engagé envers les ententes suivantes:

- Collecte des ordures et des matières recyclable - Contrat échéant en 2021	56 028 \$
- Contrat pour le transport scolaire - Contrat échéant en 2021	110 314 \$
- Contrat pour déneigement des rues - Contrat échéant en 2024	536 484 \$
- Contribution 2020-2021 - Société d'histoire et d'Archéologie de Mashtuiatsh	191 500 \$
- Contribution 2020-2021 - Développement Piekuakami Ilヌatsh S.E.C.	380 000 \$
Contribution 2020-2021 - Gorupe PEK S.E.C.	150 000 \$
Contribution 2020-2021 - Société de développement économique Ilヌu	327 773 \$
- Contributions 2020-2021 - Coopérative de solidarité Nimirupan Nitshinatsh	238 000 \$

23. Passifs éventuels

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a conclu des accords de contribution avec différents ministères du gouvernement fédéral. Le financement versé conformément à ces accords est assujetti à un remboursement si Pekuakamiulnuatsh Takuhikan ne respecte pas les conditions de ceux-ci.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a quelques causes en suspend. À la date des états financiers, les procureurs du Conseil ne peuvent évaluer avec certitude les montants en cause et les résultats possibles des règlements. Si le Conseil devait être tenu d'assumer des frais relatifs à cette cause, les montants seront comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les sommes seront payables.

24. Cautionnements

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a différents engagements concernant les programmes d'habitation excluant les dettes du programme logements communautaires (article 95) énumérées à la note 17. Au 31 mars 2020, le total de ces engagements est de 21 361 790 \$. Ces emprunts sont garantis par des garanties ministérielles émises par le ministère des Services aux Autochtones Canada.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan cautionne également la marge de crédit de Développement Piekuakami Ilヌatsh S.E.C. pour permettre les liquidités nécessaires à la réalisation de projets. Le montant autorisé de la marge de crédit est de 2 500 000 \$ et est renouvelable en août 2020. Le solde de la marge de crédit au 31 mars 2020 est nul. De plus, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan cautionne également une lettre de garantie commerciale de Développement Piekuakami Ilヌatsh S.E.C. à même le cautionnement de la marge de crédit de 2 500 000 \$. Le montant autorisé de la lettre de crédit est de 50 000 \$ et est renouvelable en mai 2020. Le solde de la lettre de garantie commerciale au 31 mars 2020 est nul.



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan Notes complémentaires

31 mars 2020

25. Obligations relatives aux avantages du personnel

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan offre à ses salariés un régime de retraite contributif à prestations déterminées. Le promoteur du régime est le Régime des Bénéfices Autochtone. En vertu du Régime, les cotisations sont versées par l'employeur et par les adhérents. Le Régime est enregistré conformément à la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension, sous le numéro 55865. Le promoteur du Régime doit financer le Régime de façon à constituer les prestations déterminées selon les dispositions du Régime. La valeur de ces prestations est établie au moyen d'une évaluation actuarielle annuelle ou selon l'approbation du comité de retraite. Les prestations au titre des services sont calculées à partir du nombre d'années de service cotisé, multiplié par 1 7/8 % ou 2 %, selon le type de régime choisi, de la moyenne des cinq meilleures années de salaire de l'employé. En date du rapport, l'évaluation actuarielle la plus récente du Régime des Bénéfices Autochtone est en date du 1er janvier 2018. Il nous est donc impossible d'évaluer l'état du surplus ou déficit actuel du régime en date du rapport.

26. Comparaison des états financiers combinés

Certaines sections des états financiers combinés ne sont pas présentées sous forme comparative puisque cela ne contribuerait pas à une meilleure compréhension des états financiers.

27. Résultats budgétés

Les résultats budgétés non audités sont fournis aux fins de comparaison, ils proviennent du budget annuel approuvée par Katakuhimatsheta (Conseil des élus).



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Notes complémentaires

31 mars 2020

28. Revenus de transfert

	Budget	2020	2019
	\$	\$	\$
Transferts des gouvernements fédéraux - destinés au fonctionnement			
Ministère des Services aux Autochtones Canada	38 393 330	37 357 541	41 164 513
Ministère Santé Canada	5 227 707	5 826 559	5 039 251
Conseil en Éducation des Premières Nations (C.E.P.N.)	2 350 691	2 231 363	2 166 538
Ministère de la sécurité publique et de la protection civile du Canada	1 160 937	1 012 250	844 773
Société Canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)	176 994	175 802	526 240
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	710 734	526 965	229 196
Comm. Santé Serv. Sociaux Premières Nations (C.S.S.S.P.N.Q.L)	161 027	157 759	125 629
Patrimoine Canadien	109 770	89 813	231 781
Agence canadienne d'évaluation environnementale	61 902	49 510	13 886
	48 353 092	47 427 562	50 341 807
Transferts des gouvernements provinciaux - destinés au fonctionnement			
Gouvernement du Québec	203 339	143 997	141 497
Ministère de la sécurité publique du Québec	1 196 634	1 004 237	664 406
Secrétariat aux affaires autochtones (SAA)	2 080 000	2 080 000	1 820 698
Hydro-Québec	95 867	125 431	130 033
Comm. dévelop. ress. humaine Prem. Nations du Québec (C.D.R.H.P.N.Q.)	1 257 005	1 193 759	1 485 016
	4 832 845	4 547 424	4 241 650

29. Dépenses par objet

	2020	2019
	\$	\$
Salaires, traitements et avantages sociaux		
Salaires, traitements et avantages sociaux	24 995 949	22 686 887
Biens et services	25 442 002	31 716 549
Intérêts	4 178 515	2 254 223
Amortissement	1 755 510	1 543 455
	56 371 976	58 201 114



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
Notes complémentaires
Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan 31 mars 2020

30. Information sectorielle - Fonds des programmes		Budget Notes	2020 \$	2019 \$
Revenus				
Transfert des gouvernements fédéraux	28	48 353 092	47 427 562	50 341 807
Transfert des gouvernements provinciaux	28	4 832 845	4 547 424	4 241 650
Contributions locales		1 628 993	1 770 682	1 758 538
Autres revenus		17 759 200	15 387 144	18 957 154
		72 574 130	69 132 812	75 299 149
Dépenses				
Katakuhimatshta (Conseil des élus)	903 401	152 687	678 208	830 895
Direction générale	596 364	413 180	88 612	501 792
Bureau de soutien politique	1 002 513	671 505	252 087	923 592
Coordination du développement de l'autonomie gouvernementale	1 674 421	652 977	762 888	1 415 865
Économie, emploi et partenariats stratégiques	6 664 248	589 132	1 481 149	2 070 281
Patrimoine et culture	1 448 458	598 622	590 984	1 189 606
Droits et protection du territoire	2 903 643	1 637 769	848 318	2 486 087
Développement des relations humaines et administration	2 710 293	1 883 412	643 328	2 526 740
Santé et mieux-être collectif	15 716 870	6 874 128	8 115 467	14 989 595
Éducation et main-d'œuvre	15 790 463	6 735 324	8 674 202	15 409 526
Infrastructures et services publics	8 178 662	4 787 213	3 599 855	8 387 068
Immobilisations	809 353	-	883 646	883 646
Amortissement	-	-	1 755 510	1 755 510
Fonds autonomes	2 229 490	-	3 001 773	3 001 773
	60 628 179	24 995 949	31 376 027	56 371 976
Excédent de l'exercice avant autres produits	11 945 951		12 760 836	17 098 035
Autres produits				
Quote-part non distribuée des bénéfices (pertes) nets tirés d'entreprises commerciales et partenariats commerciaux	8		5 428 747	6 221 529
Excédent de l'exercice	11 945 951		18 189 583	23 319 564
Affectations				
Investissement en immobilisations	(11 750 885)		(11 750 885)	(2 464 738)
Accumulation réserve de remplacement de véhicules	(106 587)		(106 587)	(64 293)
Appropriation des surplus accumulés	2 661 434		2 409 393	412 765
Contribution des Fonds autonomes	3 327 202		2 178 419	924 820
Transferts des Fonds autonomes	(3 327 202)		(2 178 419)	(924 820)
Amortissement des immobilisations corporelles	-		1 752 459	1 532 868
	(9 196 038)		(7 695 620)	(583 398)
Excédent (déficit) de financement de l'exercice	2 749 913		10 493 963	22 736 166



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan **Pekuakamiulnuatsh Takuhikan**
Explication des résultats nets d'opérations - Fonds des programmes
31 mars 2020

	Notes	2020 \$	2019 \$
Excédent de l'exercice avant autres produits		12 760 836	17 098 035
<u>Excédent non imputable au fonds de programme ou avec restrictions:</u>			
Surplus Services à l'enfance et à la famille des Premières nations (SEFPN)	1	177 120	946 791
Surplus Santé Canada	1	-	353 373
Surplus Sécurité publique	2	8 148	3 270
Surplus investi en immobilisations corporelles (surplus - amortissement)	3	9 424 011	444 361
Surplus Fonds autonomes		5 197 351	15 068 254
		14 806 630	16 816 049
(Déficit) surplus provenant des Fonds des programmes		(2 045 794)	281 986
Contribution des Fonds autonomes		2 178 419	924 820
Surplus provenant des Fonds des programmes (incluant les Fonds autonomes)		132 625	1 206 806

Note 1 - Le surplus provenant du SEFPN ne peut être utilisé qu'à des fins spécifiques déterminées par le MSAC. Cette règle ne s'applique plus au surplus de Santé Canada en 2019-2020, considérant le changement de mode de financement (mode subvention).

Note 2 - Les surplus provenant de la Sécurité publique ne peuvent être utilisés qu'à des fins spécifiques déterminées par le Ministère de la Sécurité publique du Québec, soit pour les déficits antérieurs de la Sécurité publique.

Note 3 - Les financements inclus dans le surplus investi en immobilisations ont toutes été engagés au cours de l'exercice.